

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 06591  
Numéro SIREN : 399 896 356  
Nom ou dénomination : Pluriel Conseils

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2020 sous le numéro de dépôt 49543

## **PLURIEL CONSEILS**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 902 000 €

**Siège social :**

**102 bis Rue de Miromesnil**

**75008 Paris**

**R.C.S : PARIS 399 896 356**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
SUR CELLE DE LA SARL PLURIEL CONSEILS  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
(Articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de Commerce)**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR CELLE DE LA SARL PLURIEL CONSEILS EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 6 mai 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

## **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société.**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date de la situation comptable au 31 décembre 2019 et la date de notre rapport.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observations de notre part.

## **Mission du commissaire à la transformation.**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de la situation comptable au 31 décembre 2019, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Paul-Lès-Dax,  
le 11 mai 2020

**Pour la SASU EDMOND CAUBRAQUE**  
**Commissaire aux comptes**

**Edmond CAUBRAQUE**  
**Commissaire aux comptes et à la  
transformation**

